Zeitschrift: Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...

Herausgeber: Staatskanzlei des Kantons Bern

Band: - (2003)

Heft: [2]: Rapport de gestion : Rapport

Artikel: Rapport de gestion de la Haute école spécialisée bernoise

Autor: Ziegler, Peter / Neuenschwander, Heinz

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-418512

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2. Rapport de gestion de la Haute école spécialisée bernoise

Président de l'école: Peter Ziegler
Président du conseil de l'école: Heinz Neuenschwander

2.1 Priorités de l'exercice

Outre à l'enseignement, à la formation continue, à la recherche appliquée et au développement, la Haute école spécialisée bernoise (HESB) s'est essentiellement consacrée à sa réorganisation. Les nouvelles structures ont été préparées pour être mise en œuvre dès la rentrée 2003/2004. Il s'agissait de regrouper divers établissements en départements. Cette réorganisation répond aux conditions de concentration posées par la Confédération ainsi qu'aux motions déposées au Grand Conseil bernois. Désormais, la HESB est composée de six départements: technique et informatique (Bienne, Berthoud et Berne); architecture, génie civil et bois (Berthoud et Bienne); gestion, administration et travail social (Berne); arts (Berne); agronomie (Zollikofen); sport (Macolin). Le 15 décembre 2003, le Conseil fédéral a accordé au canton de Berne l'autorisation illimitée de gérer la Haute école spécialisée bernoise.

2.2 Rapport des unités de la direction et des sous-unités

2.2.1 Hautes écoles cantonales

2.2.1.1 *Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier EISI*

Cette fois encore, l'année a été fructueuse pour l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier (EISI) si l'on en juge par la hausse du nombre d'étudiants et d'étudiantes. L'école a en effet accueilli 73 nouveaux arrivants en mécanique, en microtechnique, en électronique et en informatique. Au total, elle a compté 230 étudiants et étudiantes, auxquels se sont ajoutés ceux qui ont suivi des études ou des cours postgrades. Le processus de réorientation s'est poursuivi au sein de l'EISI, appelée à fusionner avec l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel et la classe décentralisée de Porrentruy (JU) pour donner naissance à la nouvelle Ecole d'ingénieurs de l'Arc jurassien, qui devrait ouvrir officiellement ses portes en août 2004. Tant que ce regroupement n'est pas achevé, l'EISI demeure rattachée, sur le plan organisationnel, à la Haute école spécialisée bernoise. Au printemps 2003, la population de Saint-Imier a approuvé l'octroi d'un crédit de 1,6 million de francs au Parc technologique de Saint-Imier (PTSI). Cet arrêté populaire a permis la mise en place d'une nouvelle infrastructure, utilisée à la fois par la Ville de Saint-Imier et par l'EISI: la ville a obtenu des locaux pour accueillir une pépinière d'entreprises et l'EISI a pu résoudre provisoirement ses problèmes d'espace engendrés par l'augmentation du nombre d'étudiants et d'étudiantes. Installé dans les locaux entièrement rénovés de l'ancienne usine Straumann, le Parc technologique abrite les instituts de recherche appliquée et de transfert de technologies TT-Novatech et TT-Innoplast de l'EISI, les laboratoires de mécanique et quatre cellules entièrement équipées destinées à la création d'entreprises (start-up). Sur le plan financier, l'année 2003 a été l'une des plus difficiles de la dernière décennie. Le nombre d'étudiants et étudiantes ne cessant d'augmenter depuis quatre ans – il a quasiment doublé – alors que, dans la même période, le budget est demeuré quasiment inchangé, il s'est révélé extrêmement difficile de respecter les prévisions et les montants budgétés. Bien que l'écart entre charges et revenus ait pu être réduit au fil des années, cette situation favorable pour le canton n'a pas été prise en considération dans l'évolution des dépenses.

2.2.1.2 *Ecole d'ingénieurs de Bienne EIBI*

Le 31 décembre 2003, l'EIBI a disparu et la Haute école technique et informatique (HTI) a commencé à fonctionner en tant que département de la Haute école spécialisée bernoise. La problématique du passage d'une structure à une autre a été au cœur de l'exercice sous revue. Les comptes de 2003 ont été clôturés pour l'Ecole d'ingénieurs de Berne, tandis qu'au printemps 2003, le budget 2004 devait déjà être établi pour la HTI (regroupement des Ecoles d'ingénieurs de Bienne, Berne et Berthoud). Durant l'année, l'organisation de projet de la HTI a pris les traits de la nouvelle direction de l'école et la responsable de projet a été nommée responsable du département. Le 20 octobre 2003, la rentrée à la HTI a été marquée par l'introduction de nouveaux programmes d'études harmonisés, qui ont constitué l'un des éléments ayant permis au Conseil fédéral d'approuver toutes les filières proposées, sans condition aucune. Le problème de l'espace a pu être réglé à Bienne: l'école s'est séparée de trois locaux loués dans la rue de la Source et dans la rue du Bourg pour concentrer toutes ses activités dans les locaux de la rue de la Source et de la Haute-Route. Le domaine de l'informatique et certaines parties de l'électrotechnique ont emménagé dans les anciens locaux de la société Rolex SA à la Haute-Route, loués dans le cadre d'un contrat de bail particulièrement intéressant. Quant au domaine de l'architecture, il a déménagé à Berthoud, conformément à ce qui était prévu dans le cadre de la restructuration, et a été intégré dans la Haute école de génie civil et bois.

2.2.1.3. *Ecole d'ingénieurs de Berthoud EIBU*

L'année sous revue était placée sous le signe de la réorganisation. L'organisation de projet s'est consacrée au développement des nouvelles structures. Il a fallu établir et mettre en œuvre de nouveaux programmes d'études. La planification de l'organisation des locaux a fait l'objet d'un travail minutieux. Le regroupement des filières suivies à temps complet par les étudiants et étudiantes – architecture et mécanique – et l'hébergement des classes en cours d'emploi – architecture, mécanique et électrotechnique – ont requis la transformation dans plusieurs bâtiments. Les nouveaux besoins en locaux ont rendu inévitable le déménagement, à Berne, du domaine postgrade de la gestion d'entreprise. Les travaux n'ayant pu commencer qu'à l'été 2003, tous les aménagements n'étaient pas encore entièrement terminés pour la rentrée d'octobre 2003. Toutefois, cette nouvelle infrastructure est opérationnelle à quelques détails près depuis décembre 2003. Malgré tous ces changements, les cours ont pu être dispensés dans les règles. Dès le début de l'année, des efforts importants ont été déployés pour informer un large public de la création des départements et du regroupement de filières. Les campagnes d'information semblent avoir eu un impact favorable: par rapport aux années précédentes, le nombre des inscriptions est demeuré stable, le domaine de la mécanique enregistrant même une augmentation importante. Lancé par la ville de Berthoud, le prix d'innovation «Burgdorfer Innopreis» qui, décerné pour la première fois en 2003, a rencontré un franc succès, devrait permettre dans une large mesure d'assurer la relève dans le domaine technique. Le rayonnement de ce prix contribuera à valoriser les filières techniques. Seule ombre au tableau: la fermeture de la filière de chimie, proposée par le conseil de l'école dans le cadre de la planification stratégique.

2.2.1.4 *Ecole suisse d'ingénieurs du bois El-bois, Bienne*

L'année 2003 aurait pu être une nouvelle année tout à fait normale pour l'El-bois. Les capacités de l'école ont été entièrement exploitées. Les ingénieurs du bois nouvellement diplômés ont aisément trouvé un emploi et les classes étaient à nouveau complètes avec plus de 50 nouveaux arrivants. Les postes ont également été en nombre suffisant pour les étudiants et étudiantes accomplissant leur année pratique durant le cinquième et le sixième semestre. Sur 28 stagiaires, 17 ont décidé d'acquérir une expérience à l'étranger (dans huit pays différents). Par ailleurs, des projets de formation en ligne («e-learning») ont été réalisés avec deux écoles étrangères. Plusieurs membres du corps intermédiaire ont suivi des programmes de formation dans des universités françaises et australiennes en vue d'obtenir un Master ou un doctorat. Dans le domaine de la formation continue, un séminaire destiné aux femmes a pu être organisé pour la première fois; il avait pour thème «La femme en tant que facteur de succès dans l'entreprise». Plus d'un millier de personnes – un record – ont participé au forum international sur le bois organisé à Garmisch-Partenkirchen (Allemagne) par l'El-bois. En collaboration avec le programme d'encouragement bois21 (programme fédéral d'encouragement de l'économie forestière et de l'industrie du bois), l'école a mis en place un monitoring pour les marchés des principaux produits du bois. Les résultats ont fait l'objet d'un cours de formation continue et servent désormais de base à l'extension des services pour les PME de l'industrie du bois. La foire suisse Maison et Minergie organisée à Berne en collaboration avec une «spin- off» de l'école a accueilli 18 000 visiteurs. Les activités de recherche et de développement n'ont cessé d'être développées au cours de l'année 2003. Fait spectaculaire, l'école s'est vu confier un mandat de plusieurs années portant sur des tests de planches OSB (Oriented Strength Board) qui, actuellement, représentent plus de 50 pour cent de parts de marché aux Etats-Unis. L'école teste toutes les planches OSB d'origine européenne destinées aux marchés nord-américain et japonais. Les producteurs sont notamment implantés dans les pays d'Europe de l'Est et en Scandinavie. Particulièrement intéressant, le mandat permet aux spécialistes de l'école de se faire une idée de l'évolution des principaux produits proposés et des marchés étrangers. Il leur offre en outre la possibilité d'appliquer à l'économie leurs connaissances spécialisées et d'en tirer un bénéfice. Le mandat a pu être obtenu grâce à l'accréditation internationale des laboratoires de l'El-bois. Ces aspects somme toute «normaux» ont été occultés par des faits particuliers. Ainsi, la restructuration a également concerné l'El-bois, bien que cette dernière soit intégrée en tant qu'unité à part entière dans la nouvelle organisation. Des cadres et des chargés de cours assumant des fonctions importantes à l'école ont dû consacrer beaucoup de temps à des travaux stratégiques et opérationnels pour la mise en place de la nouvelle Haute école d'architecture, de génie civil et du bois.

2.2.1.5 *Haute école d'arts appliqués HEAA, Berne*

En 2003, le développement complet de la Haute école d'arts appliqués HEAA a pu être mené à bien. Dans le même temps, l'école a fusionné avec la Haute école de musique et d'art dramatique (HEMAD) pour former la première Haute école des arts (HEAB) de Suisse. Dans le cadre d'un projet placé sous la houlette du directeur de la HEAA, le contenu et la structure de la future HEAB ont fait l'objet de débats. Le passage de la HEAA dans le giron de la HEAB, le 1er septembre 2003, a été marqué par la démission du directeur de la HEAA, la nomination du directeur de la nouvelle école et la création des filières «conservation et restauration» et «arts visuels et arts appliqués». La HEAA a été dissoute sur le plan administratif le 31 décembre 2003. Les filières de l'école ont toutes pu se consolider: pour la première fois, la filière «communication visuelle» propose parallèlement, durant le semestre d'hiver 2003/2004, les quatre années d'étude. La filière a renforcé sa position, comme en attestent le nombre réjouissant des inscriptions, une première année de diplôme prometteuse, une demande croissante en prestations et différentes manifestations publiques avec présentation de travaux d'étude et de recherche. La filière des arts visuels s'est elle aussi agrandie, proposant désormais, sur mandat des institutions de formation du corps enseignant du canton de Berne, une formation préalable d'un an aux études HES (propédeutique). En revanche, la création d'une filière HES bilingue «arts visuels» a été suspendue. La filière «conservation et restauration» a proposé sa première formation postgrade, consacrée à la conservation de matériaux modernes et médias. Dans le cadre de la nouvelle HEAB, la filière «arts» s'est affirmée à travers l'élaboration d'offres interdisciplinaires dans le domaine des nouveaux médias. En septembre, la HEAA s'est associée pour la première fois à la Haute école de musique et d'art dramatique (HEMAD) pour organiser son exposition annuelle, au cours de laquelle sont également présentés les travaux de diplôme. Elle a aussi participé, avec les contributions d'étudiants et d'étudiantes ainsi que d'invités, à la Biennale 03, a enregistré une augmentation du nombre d'étudiants boursiers et a débattu de ses prestations devant un parterre international d'hôtes du monde de l'art, des arts visuels et de la conservation. En qualité de cofondatrice du Swiss Design Network, la HEAA a collaboré de manière déterminante à la mise en place du onzième réseau de compétences national des HES. Parmi ses projets de recherche, le programme «Marque suisse» a eu un grand retentissement. Les résultats d'autres projets ont donné lieu à de nouveaux mandats dans le domaine du transfert de savoir ou ont enrichi le débat sur la recherche d'innovations méthodologiques. Enfin, des progrès importants ont été accomplis en vue de la concentration des locaux au numéro 11 de la Fellerstrasse. En tant qu'utilisatrice, la HEAA a participé intensivement au développement du projet de l'Office des bâtiments pour la transformation et la rénovation de l'immeuble. Le manque de locaux et la question de la qualité de ces derniers sur le site «Äussere Enge» de Berne qui abrite la filière «conservation et restauration» ont largement influé sur la préparation de l'affaire à soumettre au Grand Conseil.

2.2.1.6 *Haute école de musique et d'art dramatique HEMAD, Berne/Bienne*

Fondée en septembre 1999, la Haute école de musique et d'art dramatique (HEMAD) a été officiellement dissoute le 31 décembre 2003 – dans les faits, dès le 1er septembre 2003 – et a fusionné avec la HEAA pour former la première Haute école des arts (HEAB) de Suisse. L'offre de la HEAB est variée et permet aux étudiants et étudiantes ainsi qu'au corps enseignant des études et un enseignement interdisciplinaires. Les précurseurs de cette interdisciplinarité étaient, au sein de l'HEMAD, la nouvelle filière «musique et arts médiatiques» ou encore le diplôme musical libre. Ils sont désormais regroupés au sein de la HEAB en un domaine interdisciplinaire. Les nouvelles études postgrades en musique pop sont elles aussi placées sous le signe de l'interdisciplinarité; elles ont débuté avec succès en septembre et constituent une offre unique en Suisse. L'interdisciplinarité ne menace en rien la qualité de la formation dans les disciplines concernées, preuve en est le nombre élevé d'étudiants et étudiantes de l'ancienne HEMAD qui ont obtenu des distinctions lors des concerts de jeunes solistes organisés au festival de Lucerne et qui ont participé à des auditions dans le but de décrocher une bourse. Toutes les filières de l'HEMAD menant au diplôme ont été reconnues au niveau national par la CDIP en 2003. Dans le domaine de la recherche, le nouvel orgue à pression d'air variable, développé en collaboration avec l'HEMAD de Zurich et l'Ecole d'ingénieurs de Bienne, a trouvé un large écho dans la presse quotidienne et spécialisée, tant nationale qu'internationale. En septembre, la Biennale de Berne a consacré le passage de l'ancienne HEMAD vers la nouvelle HEAB. De nombreuses manifestations ont eu lieu

sur le thème «Présents archaïques», en présence d'artistes de renommée internationale aux côtés des étudiants et étudiantes. Outre les cours réguliers dispensés en 2003, l'HEMAD a organisé, seule ou avec d'autres institutions, plus de 400 manifestations publiques. La collaboration avec des orchestres et des théâtres a encore pu être intensifiée. Un nombre important d'enseignants et d'enseignantes renommés de l'HEMAD ayant atteint l'âge de la retraite ont dû quitter l'école en 2003; heureusement, des remplaçants d'un égal mérite ont été trouvés pour certains postes. L'HEMAD a ainsi pu s'assurer la collaboration d'enseignants et d'enseignantes qui, de par le monde, comptent à l'heure actuelle parmi les meilleurs de leur discipline.

2.2.2 Hautes écoles rattachées et subventionnées par le canton

2.2.2.1 *Haute école de travail social HESS, Berne*

Au cours de l'exercice sous revue, le département «Diplomausbildung» a délivré leur diplôme à 58 étudiants et étudiantes. Lors de la structuration entièrement modulaire des études il y a douze ans, la durée des études avait été définie à six semestres au minimum et dix au maximum. L'année passée, la durée moyenne des études s'est élevée à 7,6 semestres. La HESS a enregistré un nombre de nouveaux étudiants et étudiantes en hausse, ce qui s'inscrit dans la tendance observée à l'échelon national dans ce domaine. Les premiers cours des deux filières d'études postgrades «gestion publique» et «gérontologie» sont achevés; ils ont pu être organisés une nouvelle fois en affichant complet et les inscriptions ont été lancées pour la troisième édition. L'école a également proposé de nombreux autres cours postgrades, cours de courte durée et séminaires spécialisés. Le domaine des services s'est principalement consacré au conseil des communes dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi bernoise sur l'aide sociale. Le domaine de la recherche a organisé en novembre une conférence sur le thème «Dépendances non induites par des substances: sommes-nous tous dépendants? Lorsque les personnes travaillent, achètent, jouent et surfent trop», laquelle a permis un échange fructueux entre chercheurs et personnes directement concernées par la problématique. Les axes prioritaires consacrés à la gestion des conflits et à la médiation ainsi qu'à la gérontologie et à la gestion de la qualité ont été mis en place et développés dans le cadre du mandat de prestations élargi. Lié au thème de la gestion de la qualité, le premier numéro du nouveau magazine «impuls», destiné à la clientèle, est paru sous le titre «Gestion de la qualité – entre promesses et attentes». La convention de prestations passée avec la Direction de l'instruction publique a été renouvelée et adaptée au contrat de rattachement. La HESS, qui a atteint ses objectifs tant qualitatifs que quantitatifs, se situait légèrement en-deçà de la moyenne nationale des coûts par étudiant en service social. Le partenariat mis en place avec la HESS de Lucerne a été transformé en alliance stratégique, ce qui a fait l'objet d'une communication au public.

2.2.2.2 *Ecole d'ingénieurs de Berne EIBE*

A l'automne 2003, l'Ecole d'ingénieurs de Berne a accueilli 91 nouveaux étudiants et étudiantes dans les filières menant au diplôme, contre 147 l'année précédente, ce qui correspond à un recul de 38 pour cent. Le nombre total d'étudiants et d'étudiantes a diminué de 15 pour cent pour atteindre 323. En outre, 81 étudiants et étudiantes ont consacré le dernier trimestre 2003 à leur travail de diplôme. Pour la première fois, la prospection auprès d'étudiants et étudiantes a été réalisée par les départements. Les nouveaux étudiants en architecture, électrotechnique et mécanique ont suivi les cours à Berthoud.
Dans le domaine postgrade, le nombre de diplômes délivrés s'est élevé à 165 (plus 24%) et le nombre de certificats sanctionnant des cours à 121 (plus 78%). Les formations proposées par la Software-Schule Schweiz ainsi que les formations en gestion d'entreprise ont continué d'attirer un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes. Pour la première fois, une classe de 29 étudiants et étudiantes ayant obtenu le diplôme en gestion d'entreprise a suivi au cours de l'exercice la formation complémentaire sanctionnée par le diplôme «Executive Master in Business Administration». Conçue en collaboration avec des universités de Pékin et Boston, cette formation était axée sur les besoins des cadres supérieurs. La formation postgrade proposée par l'EIBE dans le cadre d'un réseau de onze hautes écoles européennes et américaines a de nouveau été dispensée à douze étudiants et étudiantes étrangers qui ont suivi les 630 leçons qui la composent. Au total, les formations postgrades ont accueilli 607 étudiants et étudiantes. Par ailleurs, le domaine du transfert des technologies et de la recherche appliquée et développement a réalisé un chiffre d'affaires de près de 2,9 millions de francs. Au cours de l'exercice, 68 projets confiés à parts égales par les secteurs public et privé ont été traités. Un tiers d'entre eux relevaient de la communication industrielle, domaine de spécialité de l'école. L'EIBE a de nouveau soutenu des projets dans le domaine des nouvelles méthodes d'enseignement. Le management médical a enregistré un nombre de projets en hausse, une évolution réjouissante. Outre la formation menant au diplôme et les études postgrades, les travaux liés à la réorganisation en départements de la Haute école spécialisée bernoise ont marqué l'exercice de l'EIBE. Ces travaux ont porté sur la mise en œuvre de nouveaux programmes d'études dans les filières menant au diplôme, l'organisation des départements et la dissolution du contrat de rattachement entre l'association responsable de l'école et le canton de Berne. Le déménagement a eu lieu à l'automne et il a été suivi du lancement des cours d'architecture, d'électrotechnique et de mécanique à Berthoud.

2.2.2.3 *Haute école de gestion de Berne HEG*

L'exercice 2003 a été marqué par différentes démarches de la Confédération, du canton de Berne et de la Haute école spécialisée bernoise. Les peer-reviews effectuées par la Confédération ont débouché sur des retours positifs, non seulement pour les filières de gestion d'entreprise à temps complet et en cours d'emploi, mais également pour la réalisation des trois autres mandats de prestations. La première enquête réalisée en Suisse sur les coûts par étudiant en 2002 a fait apparaître, dans la filière en cours d'emploi, un écart négligeable par rapport à la moyenne suisse, tandis que cet écart représentait environ 10 pour cent dans la filière à temps complet. Les mises au point en Suisse de certaines conditions générales pour la mise en œuvre de la déclaration de Bologne ont permis de mettre sur les rails un projet d'innovation dont l'objectif est d'inaugurer à l'automne 2005 une filière d'études de gestion d'entreprise menant au Bachelor. A la session de juin, le Grand Conseil du canton de Berne a décidé, lors du débat concernant la nouvelle loi sur la Haute école spécialisée bernoise, de cantonaliser la HEG d'ici à 2006. Dans le cadre du système EFQM de gestion de la qualité (EFQM – Fondation européenne pour la gestion de la qualité), une auto-évaluation a été réalisée: les processus existant ou restant à définir au sein de la HEG ont été évalués et des propositions d'amélioration ont été discutées. Pour la première fois, des travaux de diplôme sélectionnés ont été présentés en début d'exercice à un vaste public. L'un d'entre eux a remporté le premier prix d'un concours organisé dans toute la Suisse. A la rentrée d'octobre 2003, les effectifs ont atteint le nombre record de 481 étudiants et étudiantes répartis sur 20 classes, ce qui a encore aggravé les problèmes d'espace. Le projet de recherche «Corporate Brand Management» a pu être lancé dans une mise au concours interne. Ce succès ainsi que l'intégration toujours aussi satisfaisante dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux consacrés au thème «eGovernment» ne doivent toutefois pas occulter la faiblesse

structurelle du domaine de la recherche, déjà évoquée dans le rapport de gestion de l'année précédente. Il a fallu donner à la HEG les moyens d'assumer les risques liés aux acquisitions ainsi que le financement de base des activités de recherche. Dans le domaine des prestations de service, la somme des mandats a enregistré un léger recul dû à la conjoncture, tandis que les charges liées à la vente ont augmenté. Dans le domaine des filières postgrades, la pression de la concurrence s'est également accrue. Toutefois, grâce à une heureuse combinaison de produits bien établis et de produits nouveaux, le volume a au moins été maintenu à un niveau stable.

2.2.3 Hautes écoles rattachées assurant ellesmêmes leur financement

2.2.3.1 *Haute école spécialisée fédérale de sport de Macolin HES-FS*

Le domaine des études de diplôme a été dominé par les préparatifs relatifs au passage au système d'études à deux niveaux (Bachelor et Master). Un premier pas a été accompli dès l'automne 2003 avec la redéfinition et la structuration modulaire de la formation en sciences du sport.
Proposé pour la première fois, le cours postgrade «Installations sportives» s'est bien déroulé; l'école examine actuellement la possibilité de le proposer à nouveau durant l'année d'études 2004/2005. A l'issue du cours postgrade «Sport dans le domaine social», 27 certificats ont été délivrés, dont 12 en français et 15 en allemand. 33 étudiants et étudiantes se sont inscrits à d'autres cours postgrades ainsi qu'à la formation complémentaire destinée aux diplômés des anciennes formations d'enseignant(e) de sport, qui est actuellement dispensée pour la dernière fois et ne sera plus proposée à l'automne 2004. Douze étudiants et étudiantes de la HES-FS se sont inscrits dans la filière «management du sport», une formation en ligne qui a été élaborée en collaboration avec les Universités de Fribourg et de Lausanne et a démarré en octobre 2003. En raison des nombreuses demandes déposées tardivement, cette formation sera à nouveau dispensée dès le printemps 2004. Les modules proposés aux étudiants et étudiantes en sport des universités sont redéfinis progressivement; l'année passée, ils ont été suivis par près de 500 personnes. Les étudiants et étudiantes en sport de la HES-FS ont eux-mêmes organisé avec succès «The Games IV», la journée du sport de la Haute école spécialisée bernoise, qui a réuni plus de 500 participants. Cet engagement est d'autant plus remarquable que la manifestation en question constituait l'unique événement, au sein de la HESB, à réunir un nombre important d'étudiants et étudiantes – avec une nette tendance à la hausse – de tous les départements.
La mise en réseau de la recherche appliquée et du développement a largement porté ses fruits: plusieurs projets déposés conjointement avec d'autres hautes écoles ont été approuvés par l'agence pour la promotion de l'innovation (CTI). La HES-FS y a contribué sur le plan du contenu en intervenant sur les thèmes de la consommation d'énergie induite par le mouvement, de l'évolution des sports nature et des effets des grandes manifestations sportives. Le contrat de rattachement à la Haute école spécialisée bernoise a été adapté à la nouvelle loi sur la Haute école spécialisée bernoise (LHESB).

2.2.3.2 *Haute école suisse d'agronomie HESA, Zollikofen*

La Haute école suisse d'agronomie HESA n'a été touchée que marginalement par la réorganisation de la HESB. En tant qu'institution rattachée placée sous la responsabilité d'un organe privé assurant son financement, elle constitue désormais l'un des six départements de l'école. La réorganisation a eu un impact minime sur ses activités et son organisation interne. En revanche, le contrat de rattachement entre le concordat de la HESA et le canton de Berne a été révisé et approuvé par l'administration qui représente le concordat. Le 13 février 2003, le Conseil fédéral a approuvé la création de la nouvelle filière «foresterie», unique en Suisse. Le concordat de la HESA est chargé du financement de l'école, tandis que la HESA assure l'aspect opérationnel. Pour la mise en place et la mise en œuvre de la nouvelle filière, elle collabore avec différentes organisations de formation et de recherche ainsi qu'avec des associations professionnelles. Au sein de la HESB, la collaboration avec la filière «techniques du bois» de la Haute école d'architecture, de génie civil et du bois est particulièrement importante, étant donné que l'optimisation de la chaîne de création de valeur ajoutée, de la forêt à la transformation du bois, est au cœur des études. En dépit du bref délai entre la délivrance de l'autorisation d'ouverture et le lancement de la filière, onze étudiants et étudiantes ont entamé leurs études en octobre 2003. Après la rénovation des cuisines et du restaurant universitaire, effectuée l'année précédente, c'est le réseau informatique de la HESA qui, en 2003, a été entièrement renouvelé. Les bâtiments principaux sont équipés progressivement du Wireless LAN. Le manque de bureaux n'a pu être comblé étant donné qu'à l'heure actuelle, des locaux supplémentaires ne peuvent être loués au centre des produits laitiers et denrées alimentaires de Rütti.

2.2.3.3 *Fondation Abegg, Riggisberg*

La filière «Conservation et restauration de textiles» a entamé l'exercice sous revue à la fondation Abegg sans gros changements. Le métier continue d'afficher un caractère international marqué, ce qui se traduit par un pourcentage particulièrement élevé d'étudiants et d'étudiantes étrangers et se manifeste également au sein du corps enseignant. Pour la première fois, un conservateur de textiles de la République populaire de Chine a pu effectuer un séjour de trois mois à l'école, dans le cadre d'un perfectionnement. La bourse accordée cette année par la fondation en vue d'encourager une personne à suivre une formation complémentaire porte sur le traitement de la collection unique de costumes du XVIIe siècle du Musée du Land de Hesse à Darmstadt. Réalisé au sein de la fondation Abegg, qui l'encadre, le projet est inscrit, faute de possibilités correspondantes en Suisse, à l'Université technique de Munich en tant que première thèse réalisée dans l'espace germanophone dans le domaine de la conservation de textiles et de l'histoire des techniques des textiles. Un séjour en Angleterre du corps enseignant et d'étudiants et étudiantes a permis d'intensifier les contacts avec la filière «Textile Conservation» de l'Université de Southampton, qui mène au Master; en outre, la visite du AHRB Research Centre for Textile Conservation & Textile Studies à Winchester a fourni des pistes de réflexion intéressantes sur le plan de l'organisation et du contenu dans le domaine de la recherche appliquée. Le contrat de rattachement à la Haute école spécialisée bernoise a été adapté à la nouvelle loi sur la Haute école spécialisée bernoise (LHESB).

2.2.3.4 *Haute école privée de gestion de Berne HEPG*

La réalisation des peer-reviews et le positionnement de la Haute école privée de gestion (HEPG) en tant qu'école rattachée dans le cadre de la nouvelle loi sur la Haute école spécialisée bernoise ont donné un véritable élan à la HEPG. Ainsi, le Conseil fédéral a reconnu toutes les filières de l'école. La phase de mise en place a pu, par conséquent, être achevée. Au cours de l'exercice, le nombre d'étudiants et d'étudiantes en économie d'entreprise a enregistré une nouvelle augmentation et atteint 219 (ZH/SG: 140) à la mi-novembre 2003. Par ailleurs, la HEPG a délivré 21 diplômes d'économiste d'entreprise (ZH/SG: 30) et 139 diplômes postgrades (ZH/SG: 469). En dépit d'un contexte économique difficile, ces chiffres sont supérieurs à ceux de l'année précédente. Répondant

aux besoins des étudiants et étudiantes, la HEPG a inauguré au début du semestre d'hiver 2003/2004 un programme de mise à niveau pour les études de «medical manager» HES. Ce cours postgrade, qui, avec les études postgrades de «medical manager», mène à l'Executive Master of Business Administration (EMBA) HEPG, est suivi par 18 étudiants et étudiantes. Plus de 40 personnes ont assisté aux cours de management international en anglais. L'année passée, la HEPG a continué de développer ses activités de recherche et s'est lancée dans de nouveaux projets CTI. Grâce à des projets de ce type, l'école a pu affiner encore son profil de compétences et de recherche dans les domaines de la gestion d'entreprise, du développement de l'organisation, de l'informatique, de la gestion de services, du marketing et du medical management. Enfin, des mesures ont été prises en 2003 en vue d'introduire le système d'études à deux niveaux. Le contrat de rattachement à la Haute école spécialisée bernoise a été adapté à la nouvelle loi sur la Haute école spécialisée bernoise (LHESB) et une convention de prestations avec la Haute école spécialisée bernoise a été élaborée.

2.2.4 **Rapport des commissions**

2.2.4.1 *Commission d'évaluation et de gestion de la qualité*

Au cours de l'exercice, la Commission d'évaluation et de gestion de la qualité a consacré la majorité du temps dont elle disposait à l'introduction du modèle EFQM (Fondation européenne pour la gestion de la qualité), à l'élaboration et à la mise à disposition d'instruments spécifiques à l'EFQM, à la formation de ses membres aux bases de l'EFQM, formation qui doit ultérieurement en faire des assesseurs, à la réalisation des auto-évaluations et à la mise en œuvre des mesures qui en ont découlé. Les quatre instruments destinés à évaluer l'enseignement ont été complétés et développés pour être mis à la disposition des départements au printemps 2003. Les offres de formation continue et de conseil didactiques du Centre de conseil en didactique des HES ont été enrichies d'instruments dans le domaine de l'enseignement en ligne. La commission a également mis l'accent sur la mise en œuvre du concept de formation continue en rapport avec la fonction, élaboré par la CSHES. Outre la définition du contenu, la question de l'intégration sur le plan organisationnel a pu être réglée. Enfin, la commission s'est penchée sur sa réorganisation dans le cadre de la restructuration de la HESB.

2.2.4.2 *Commission de recherche*

L'année passée, la Commission de recherche de la HESB a élaboré un concept global pour la stratégie de la recherche appliquée et du développement à la HES. L'organisation de l'encouragement de la recherche à l'échelon de l'école a été redéfinie et la commission a été adaptée à la structure en départements. En 2003, l'aide octroyée par la HESB à divers projets et programmes s'est élevée à trois millions de francs. Pour la première fois depuis la mise en place de l'encouragement de la recherche, en 2000, la commission de recherche a organisé une conférence pour les responsables de programmes de recherche de la HESB. Cette conférence s'est distinguée par la diversité des activités présentées, par ses discussions interdisciplinaires enrichissantes et par le nombre de projets initiés dans le cadre de ces programmes. D'autres conférences sont prévues à l'intention des chercheurs de la HESB. Les priorités de la recherche continuent d'être définies et des instruments de direction stratégique sont développés.

2.2.4.3 *Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes*

La Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes s'est réunie en quatre séances. Elle a adopté, en deuxième lecture, le règlement relatif à l'égalité, lequel avait été présenté par la présidente à la direction de l'école lors de la séance d'octobre. La commission a ainsi accompli sa mission première. C'est pourquoi elle s'est penchée, lors d'une retraite, sur la réorientation. Concernant le travail en matière visant à l'augmentation de la proportion de femmes dans les filières techniques ont pu être poursuivis avec succès. En collaboration avec le groupe d'ingénieurs et d'architectes de l'UTS (Union Technique Suisse), la commission a motivé, durant la pause déjeuner (déjeuners d'information), des filles fréquentant les écoles professionnelles des arts et des métiers de Berne, Thoune et Bienne à opter pour des études HES. Les 2 et 3 septembre, 56 filles ont été initiées aux professions techniques. Les participantes ont réalisé elles-mêmes des projets dans les domaines de la technique automobile, du bois, de l'informatique et de la microtechnique (journées de découverte de la technique). L'OFFT a continué d'apporter son soutien à la plate-forme virtuelle d'information et de communication consacrée à l'égalité entre les sexes.

2.2.4.4 *Commission d'immatriculation*

La Commission d'immatriculation a revu les directives concernant l'équivalence des certificats de formation préalable non reconnus et de l'expérience professionnelle requise ainsi que les directives concernant la reconnaissance de certificats étrangers de formation préalable. Désormais, une équivalence est accordée pour les certificats de maturité spécialisée ainsi que pour les certificats délivrés par les écoles du degré diplôme en trois ans et obtenus avant la reconnaissance de l'école comme école de culture générale. Par ailleurs, la commission a commencé à réviser la liste des certificats de formation professionnelle apparentés.

2.2.4.5 *Commission de recours*

La Commission de recours de la Haute école spécialisée bernoise a été saisie de huit recours durant l'année 2003 (contre 14 l'année précédente). Elle a ouvert une procédure dans six cas. Un délai supplémentaire a été fixé dans deux cas. Quatre recours ont pu être réglés au cours de l'exercice: trois d'entre eux ont été retirés et le quatrième a fait l'objet d'une nouvelle décision de la part de l'école. Par conséquent, l'école a dû délibérer et rendre une décision dans un seul cas (quatre l'année précédente). Deux de ces recours portaient sur l'échec à l'examen, un sur un certificat erroné et le dernier sur un échec durant le premier cycle d'études.

2.2.4.7 *Commission Offre de formations postgrades*

En cinq séances, la commission s'est penchée sur l'offre de formations postgrades de la Haute école spécialisée bernoise. Conformément à la réglementation qui, outre la matière et la qualité des cours proposés ainsi que le respect des exigences posées par la Confédération, prend en considération les objectifs économiques d'autosuffisance des offres de formations postgrades, la commission a traité treize requêtes destinées à encourager la mise en place de nouveaux cours et études postgrades. Après cet examen, elle a demandé à la direction de la Haute école spécialisée bernoise douze subventions d'encouragement d'un montant total de 647 200 francs. Ces moyens proviennent du fonds alimenté par les subventions de l'OFFT pour les diplômes postgrades. La commission a en outre recommandé la reconnaissance, par la Confédération, de six nouvelles filières postgrades.

2.2.5 Rapport des domaines et des groupes d'enseignants et d'enseignantes

Au cours de l'exercice, les domaines sont demeurés inchangés. Le conseil de l'école a décidé de demander au Conseil-exécutif la fermeture de la filière et du domaine «Chimie», une décision motivée par des questions d'économies: depuis des années, le nombre d'étudiants et d'étudiantes demeure à un niveau très bas et le potentiel est trop faible pour atteindre la taille critique de 25 étudiants au moins par an. Le Conseil-exécutif ne s'était pas encore prononcé à la fin de l'exercice sous revue.

2.2.6 Rapport de l'état-major

2.2.6.1 *Finances et administration*

Les départements de la Haute école spécialisée bernoise s'échangent des volumes importants de données pour l'enseignement et pour les projets réalisés conjointement. Concernant les données relatives au personnel et aux finances, l'échange est intensif entre les départements et la direction de la HESB, d'une part, et l'administration cantonale, d'autre part. Pour mettre en réseau ses départements, la HESB a fait l'acquisition d'un réseau en fibres de verre avec composants actifs. Celui-ci englobe tous les domaines d'activité de la HES et les relie avec d'autres hautes écoles suisses à travers l'accès à SWITCH, utilisé conjointement avec l'Université de Berne.
La restructuration de la HESB a également sollicité le logiciel de l'administration scolaire «Information Manager». Plusieurs bases de données des différentes écoles ont été regroupées avec succès; elles sont désormais utilisées par le logiciel. Grâce au soutien des utilisateurs et des utilisatrices, le système affiche un bon niveau de qualité et de performance, à la plus grande satisfaction du personnel administratif. Les modules «Saisie des prestations» et «Administration des notes» sont actuellement testés avant d'être introduits. Le Conseil-exécutif a autorisé la HES à administrer un compte spécial, lui permettant par là même de gérer un compte d'exploitation qui satisfait pleinement aux exigences de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Les programmes de FIS 2000 ont dû être adaptés en conséquence.
Etant donné le regroupement des écoles cantonales en départements et la cantonalisation de l'Ecole d'ingénieurs de Berne, les responsables des ressources humaines ont dû revoir l'attribution de quelque 1300 postes à temps partiel.

2.2.6.2 *Communication*

Au cours de l'exercice, la structure départementale de la Haute école spécialisée bernoise et la nouvelle répartition de l'offre sur le plan du contenu et de l'emplacement des sites ont fait l'objet d'une communication aux groupes cibles pertinents. Le site Internet de la HES a été modifié en début d'année et présente désormais les nouvelles structures et toutes les informations importantes provenant de la direction de l'école. Le 21 janvier, les responsables de projet chargés de la mise en place des départements ont présenté aux médias l'état d'avancement des travaux liés à la réorientation. Le même jour, les directeurs et directrices des écoles préparant les élèves aux études HES ont été invités à une réunion d'information à Berne. Dans le cadre d'une tournée, des responsables de filières sélectionnés ont présenté leur offre de formation aux sections de maturité professionnelle des écoles professionnelles des arts et métiers de Berne, Langenthal et Thoune ainsi qu'au centre de formation professionnelle de Bienne. La journée du corps enseignant de la HES, qui a eu lieu à Macolin le 25 juin 2003, a été consacrée aux thèmes suivants: déclaration de Bologne, recherche et développement, gestion de la qualité.
La HES a par ailleurs participé au 15e salon de la formation de Berne (qui s'est tenu du 15 au 19 août 2003) et à la 3e foire économique de Berne (23 octobre 2003). La rentrée scolaire 2003/2004 a été l'occasion pour la direction de l'école d'inviter une deuxième fois à une séance d'information les directeurs et directrices d'écoles préparant les élèves aux études HES. Le même jour, les chiffres relatifs à la nouvelle rentrée scolaire ont été communiqués aux médias. Dans le but d'homogénéiser encore davantage l'identité visuelle de la HES, des spécialistes de la HEAA ont élaboré un concept graphique élargi pour la future communication externe de la HES.

2.3 Projets importants

2.3.1 Stratégie 2003

Le conseil de l'école a adopté la stratégie de la HESB au cours de l'exercice sous revue, achevant ainsi un processus de longue haleine qui reposait sur une approche descendante et ascendante. La stratégie comprend un document de base (analyses de portefeuille, analyses des conditions stratégiques générales, profils des nouveaux départements) et un document stratégique qui reprend la charte de la HES, son principe stratégique, ses objectifs et sous-objectifs stratégiques, ses priorités stratégiques et les stratégies des différents départements. L'orientation est claire: il s'agit de concentrer les énergies et les ressources ainsi que d'affirmer la place de la HESB dans le paysage suisse des hautes écoles spécialisées.

2.4 Convention de prestations

La convention de prestations entre le canton de Berne, représenté par la Direction de l'instruction publique de Berne, et la Haute école spécialisée, représentée par le conseil de l'école, a été élaborée au cours de l'exercice. Un premier projet de cette convention est prêt.

2.5. Ressources humaines

2.5.1 Vue d'ensemble

En cours d'année, l'EIBI a engagé un responsable de la communication à temps partiel. Au sein de l'état-major du président de l'école, le nouveau poste de responsable des ressources humaines HESB a été pourvu.

2.5.2 Changements dans le personnel d'encadrement

Hans-Ulrich Herrmann a démissionné de son poste de responsable de projet du département Arts, qui a été attribué à l'automne à Thomas D. Meier. Le conseil de l'école a démissionné collectivement fin 2003 et le Conseil-exécutif a nommé les nouveaux membres le 17 décembre.

Berne, le 12 mars 2004

Au nom du conseil de l'école: *Heinz Neuenschwander*